|  |  |
| --- | --- |
| boulevard de Berlaimont 14 – BE-1000 Bruxelles  tél. +32 2 221 35 88 – fax + 32 2 221 31 04  numéro d’entreprise: 0203.201.340  RPM Bruxelles  www.bnb.be | BNB EU Bil N&B Pos |
|  |  |
|  | Bruxelles, le 2 juin 2017 |
| Annexe 3 à la communication NBB\_2017\_18 | |
| Formulaire pour la notification relative à la constitution ou l’acquisition d’une filiale exerçant l’activité d’assurance ou de réassurance à l’étranger | |
|  | |

*Champ d'application*

* *Les entreprises d’assurance et de réassurance de droit belge soumises à la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance (à l’exception des entreprises d'assurance visées aux articles 275, 276 ou 294 de la loi du 13 mars 2016 précitée)*

**1. Coordonnées**

|  |  |
| --- | --- |
| Etat membre d’accueil ou du pays tiers dans lequel il est prévu de constituer ou acquérir une filiale | [à remplir par l’entreprise] |
| Nom, Legal Entity Identifier (LEI), code administratif, numéro de référence et adresse du siège social de l’entreprise d’assurance ou de réassurance | [à remplir par l’entreprise] |
| Adresse de la filiale dans l’Etat membre d’accueil ou le pays tiers | [à remplir par l’entreprise] |
| Date à laquelle il est prévu que la filiale commence ses activités | [à remplir par l’entreprise] |
| Nom, numéro de téléphone et courriel de la personne de contact dans la filiale | [à remplir par l’entreprise] |

**2. Programme d’activités de la filiale**

2.1. Description de la stratégie suivie par l’ouverture de la filiale et description du rôle de la filiale au sein de la structure interne du groupe

[à remplir par l’entreprise]

2.2. Types d’activités de la filiale

2.2.1. Branches d’activité d’assurance

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| BRANCHES D’ASSURANCE NON-VIE (annexe 1 de la Loi) | | |
|  |  | 1. Accidents. (y compris les accidents du travail et les maladies professionnelles) |
|  |  | 2. Maladie. |
|  |  | 3. Corps de véhicules terrestres, autres que ferroviaires. |
|  |  | 4. Corps de véhicules ferroviaires. |
|  |  | 5. Corps de véhicules aériens. |
|  |  | 6. Corps de véhicules maritimes, lacustres et fluviaux. |
|  |  | 7. Marchandises transportées, y compris les marchandises, bagages et tous autres biens. |
|  |  | 8. Incendie et éléments naturels. |
|  |  | 9. Autres dommages aux biens. |
|  |  | 10. Responsabilité civile véhicules terrestres automoteurs. |
|  |  | 11. R.C. véhicules aériens. |
|  |  | 12. R.C. véhicules maritimes, lacustres et fluviaux. |
|  |  | 13. R.C. générale. |
|  |  | 14. Crédit. |
|  |  | 15. Caution. |
|  |  | 16. Pertes pécuniaires diverses. |
|  |  | 17. Protection juridique. |
|  |  | 18. Assistance. |
| BRANCHES D’ASSURANCE VIE (annexe 2 de la Loi) | | |
|  |  | 21. Assurances sur la vie non liées à des fonds d'investissement à l'exception des assurances de nuptialité et de natalité. |
|  |  | 22. Assurances de nuptialité et de natalité non liées à des fonds d'investissement. |
|  |  | 23. Assurances sur la vie, assurances de nuptialité et de natalité liées à des fonds d'investissement. |
|  |  | 24. L'assurance pratiquée en Irlande et au Royaume-Uni, dénommée "permanent health insurance" (assurance maladie, à long terme, non résiliable). |
|  |  | 25. Les opérations tontinières. |
|  |  | 26. Les opérations de capitalisation. |
|  |  | 27. Gestion de fonds collectifs de retraite. |
|  |  | 28. Les opérations telles que visées par le Code français des assurances au livre IV, titre 4, chapitre Ier. |
|  |  | 29. Les opérations dépendant de la durée de la vie humaine, définies ou prévues par la législation des assurances sociales, lorsqu'elles sont pratiquées ou gérées en conformité avec la législation d'un Etat membre par des entreprises d'assurances et à leur propre risque. |

2.2.2. Réassurance

|  |  |
| --- | --- |
| GROUPE D’ACTIVITES DE REASSURANCE | |
|  | Réassurance Non-Vie |
|  | Réassurance Vie |

2.3. Nature des risques ou engagements de la filiales (caractéristiques des principaux produits)

[à remplir par l’entreprise]

2.4. Description de la stratégie commerciale de la filiale (types de clients visés) et des canaux de distribution

[à remplir par l’entreprise]

**3. Structure d’actionnariat de la filiale**

3.1. Présentation de la structure d’actionnariat de la filiale

[à remplir par l’entreprise]

3.2. Le cas échéant, informations concernant les actionnaires qualifiés de la filiale autres que l’entreprise d’assurance belge

[à remplir par l’entreprise]

**4. Gouvernance de la filiale et système de gouvernance groupe**

4.1. Présentation de la structure de gestion de la filiale et noms des futurs dirigeants de celle-ci (membres du conseil d’administration, membres du comité de direction et responsables de fonctions de contrôle)

[à remplir par l’entreprise]

4.2. Description de l’organisation qui sera mise en place en Belgique pour suivre les activités de la filiale (y compris au niveau du conseil d’administration et du comité de direction)

[à remplir par l’entreprise]

4.3. Description des interactions entre les organes de gestion de l’entreprise belge et de la filiale permettant de mettre en place un système de gouvernance groupe

[à remplir par l’entreprise]

4.4. Description des principaux reportings (quantitatifs et qualitatifs) qui seront remontés vers l’entreprise belge concernant la filiale

[à remplir par l’entreprise]

**5. Profil de risques de la filiale et système de gestion des risques groupe**

5.1. Présentation du profil de risques de la filiale

[à remplir par l’entreprise]

5.2. Présentation des principales mesures de gestion des risques qui seront mises en place au sein de la filiale

[à remplir par l’entreprise]

5.3. Présentation des mesures qui seront mises en place dans l’entreprise belge en termes de gestion des risques pour suivre l’évolution des risques de la filiale

[à remplir par l’entreprise]

5.4. Présentation des mesures qui seront prises au niveau de l’entreprise pour avoir un système de gestion des risques groupe adéquat (suivi de la concentration des risques au niveau du groupe, des transactions intragroupes, etc.)

[à remplir par l’entreprise]

5.5. Impact l’ouverture de la filiale sur l’analyse ORSA de l’entreprise

[à remplir par l’entreprise]

**6. Organisation de la filiale et aspects organisationnels groupe**

6.1. Description des moyens en personnel (organigramme) dont disposera la filiale au commencement de ses activités et lors des 3 exercices suivants

[à remplir par l’entreprise]

6.2. Description des principaux mécanismes de contrôle interne qui seront mis en œuvre dans la filiale et informations concernant la cohérence avec les mécanismes de l’entreprise belge

[à remplir par l’entreprise]

6.3. Information concernant l’organisation administrative et comptable qui sera mise en place pour permettre l’élaboration des reportings de la filiale (quantitatifs et qualitatifs)

[à remplir par l’entreprise]

6.4. Informations concernant la coordination des fonctions de contrôle indépendantes entre l’entreprise belge et la filiale

[à remplir par l’entreprise]

6.5. Informations concernant les cas de sous-traitance intragroupe entre l’entreprise et sa filiale (cartographie des cas de sous-traitance intragroupe)

[à remplir par l’entreprise]

6.6. Informations concernant le respect par la filiale des règles groupe en matière de rémunération

[à remplir par l’entreprise]

**7. Aspects financiers**

7.1. Principes directeurs de réassurance et de rétrocession en rapport avec les activités de la filiale (mode de réassurance et identité des réassureurs)

[à remplir par l’entreprise]

7.2. Pour les trois premiers exercices sociaux, prévisions de frais d'installation des services administratifs et du réseau de production de la filiale

[à remplir par l’entreprise]

7.3. Un bilan prévisionnel de la filiale couvrant une période de trois ans (tableau 1)

****